

Participation au PCAET de la Com Com

Objectifs du PCAET

- Ces concertations ont pour but :
- De rassembler élus et acteurs locaux, pour réfléchir aux actions à mettre en place sur leur territoire, au travers du Plan Climat.
- De permettre aux élus et aux citoyens d'apporter leur expertise technique, économique et politique.
- De faire ressortir la vision des citoyens sur ce que sera demain par des propositions d'actions en les impliquant dans la réalisation de celles-ci.

Déroulé des réunions

- Les ateliers de concertation se sont déroulés sur 5 demi-journées :
- Le 14 février matin, à Saint Symphorien sous Chomérac sur le sujet des Transports,
- Le 14 février après-midi sur le sujet des Bâtiments,
- Le 14 mars matin, à Valvignères, sur le sujet des Energies Renouvelables,
- Le 14 mars après-midi, à Valvignères, sur le sujet de l'Adaptation,
- Le 28 mars après-midi, à Saint Martin sur Lavezon, (fonctionnement des Communes et de la CCARC.)

3.1. Atelier transport

- Réouverture des lignes Voyageurs (voies ferrées)
- Covoiturage et Auto-partage (2 actions : Auto-partage & Rezo-pouce ou Autre)
- Maillage cheminement doux (2 actions : vélos & piétons)
- Transport collectif et extension

3.2. Atelier Bâtiments

- Rénovation (2 actions : Rénovation des bâtiments publics,
- Rénovation des maisons individuelles et logements collectifs)
- Sensibilisation de la population à la rénovation énergétique performante
- Mise en place d'un accompagnement technique du territoire pour les projets de construction et développement d'ENR
- Installation de solaire thermique



3.3. Atelier Energies renouvelables

- Acquérir une meilleure connaissance des énergies
- Réalisation d'un cadastre solaire
- Solaire thermique dans les constructions neuves et les projets de rénovation
- Etudier les différents types de financement participatif et en développer un ou plusieurs types
- Création d'une SEM pour le développement ENR

3.4. Atelier Adaptation au changement climatique

- Protection des terres agricoles contre les projets d'urbanisation
- - Stockage et gestion de l'eau à destination agricole
- - Développement des circuits courts)
- - Développement d'aménagements verts (haies, couverts végétaux, agroforesterie)

3.5. Atelier Communes et Collectivité

- Eclairage public : où et quoi éclairer
- - Potager / Maraichage pour la cuisine centrale
- - Mise en place du télétravail
- - Sensibilisation des agents et élus, au tri et aux bonnes pratiques